

Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 octobre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (149r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 octobre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54569>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 octobre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieu de destination Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret prie Émile Venet-Baudeville de lire la lettre jointe avant de la remettre à monsieur Guiard, maire de Lesquielles-Saint-Germain, puis de s'entendre avec lui pour les travaux [concernant l'accès à la citerne d'eau de la propriété de Marie Moret pour le chantier des écoles].

Mots-clés

[Construction](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées [Guiard \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

149

Guise Familistère
11 octobre 1899

Monsieur Venet Bauderville,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 11 et
de vous prier de remettre
à Monsieur Guillard, Maire
de Lesquilles Saint Germain,
la lettre ci-jointe si - après
l'avoir lue - vous ne voyez
aucune objection à me
présenter.

Le reste est à régler
entre nous et lui. Il est
bien entendu qu'une fois
le tuyau posé, la pro-
priété demeurera close.

Je vous serai obligée

de me dire si tout est
bien ainsi.
Capiel je vous prie -
Monsieur, mes civilités
parfaites

Yves André Gaudin